L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 13 MARS 1898.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence dans le Troisième Ward.

La Résidence à deux étages, **No 222 rue Villeré,** Entre l'avenue Tulane et la rue Gasquet.

—A L'ENCAN.—

Succession de Emma Sheehan, veuve de John A. O'Grady.

No 54,266 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO. ALFRED GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E. daté et signé dans la susdite succession, le 14 février 1898, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, (anciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune, Villeré et Gasquet (anciennement Jackson), désigné comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat, alors notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Villeré par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une résidence à deux étages connue comme le No 222 rue Villeré, contenant 4 chambres en haut et 4 chambres en bas.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété foncière; avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assomption par l'acquéreur des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 24

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 12 AVRIL

Succession de George A. Petit.

Propriétés de valeur des 2e et 3e Districts Comprenant des magasins à un et deux étages en briques, avec attique et deux résidences connues, situées et portant les numéros 1038 rue St-Philippe coin Remparts; 522 rue Villeré, près St-Louis, 2811 Nord Peters, près du N. O. N. E. R. R. Depot.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune — Mardi 12 avril 1898, à midi, à la Salle de la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et par suite d'un ordre portant la date du 28 fév. 1898 homologuant et approuvant les résolutions d'un conseil de famille tenu pardevant Antoine Doriocourt, notaire public, de cette ville, le 17me jour de février 1898, au nom des mineurs John L Petit et Victor Petit et en vertu et par suite d'un jugement rendu le 7 mars 1898, et signé le 11 mars 1898, lesquels jugements et ordres ont été lancés et signés par son Hon T.C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée succession de George A. Petit, No 36,190 du dossier de ladite Cour, et pour le compte de toutes les parties intéressées seront vendues à l'encan les propriétés suivantes telles qu'elles sont décrites plus bas à savoir:

1° No 1038 rue St Philippe, à l'encoignure Remparts. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Philippe, Bourgogne et Dumaine, lequel dit lot mesure 44' 5" 0''' de face à la rue St-Philippe sur une profondeur et face à la rue des Remparts de 59' 1" 4''' entre lignes parallèles et formant l'encoignure des dites rues Remparts et St-Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage et mansarde, couverte en ardoises, contenant magasin et plusieurs chambres. Dans le fond du lot se trouve une bâtisse en briques contenant trois chambres; cour et banquettes pavées, etc.

2° No 522 rue Villeré, près de la rue St-Louis. Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Toulouse, St Louis et Marais, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos 6, 7 et 8 et se touchent et mesurent chacun 23' 10" 7''' de face à la dite rue Villeré, 24' 1" 7''' de largeur dans le fond sur une profondeur de 127' 10" 5'''.

Les amélioration consistent en une élégante résidence en bois et ardoisée, à deux étages, avec façade en briques et contenant vestibules, double salon à ordre et salle à manger, cuisine, deux chambres à domestiques et sept chambres à coucher au 2me étage. Dans la mansarde il y a deux chambres, la banquette et la cour sont pavées avec des pierres plattes.

La maison occupe un peu plus d'un lot laissant une large cour sur le côté avec entrée pour voiture, hangar, hydran, etc., dans la cour.

3° No 2811 rue Nord Peters (anciennement rue Levée ou chemin public). Près du chemin de fer "N E R. R."

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Levée ou Chemin Public (maintenant rue Nord Peters) St Ferdinand, Chartres et Montegut lequel dit lot mesure 23' 5" 2''' de face à la rue Levée ou Chemin public (maintenant rue Nord Peters) par une profondeur entre lignes parallèles de 100' 0" 0''' borné dans le fond par une large allée commune à ce lot et à d'autres lots.

Les améliorations consistent en une substantielle bâtisse en briques à trois étages, maintenant occupée comme une tonnellerie. Excellente localité, faisant face à la rivière et presqu'adjointe au dépôt du N E ou Q & C R. R.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant payer en plus et au-delà du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'Etat pour l'année 1898, ainsi que faire le dépôt coutumier de dix pour cent du prix d'adjudication avec l'encanteur au moment de l'adjudication comme garantie.

Actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 mars—12 13 20 27—avril 3 10 11 12

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,805, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR— Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre aditionnel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 681 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxe de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Puig. ., P., aux frais de l'acquéreur.

16 fév16 17 18 20 22 28-mars 5 6 13 20 21 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix lots de terre dans le Premier District,

Sur les rues Cleveland, Olympia et St-Patrick.

Jugement, Billets et Stocks

De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Carondelet Canal and Navigation Company.

A L'ENCAN.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 17 mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 9 février 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Stocks, etc., etc.

1° Sept (7) actions du fonds capital de The New Orleans Land Company.

2° Vingt-cinq (25) actions du fonds capital de The Carondelet Canal and Navigation Company.

3° Onze (11) actions du fonds capital du Southern Athletic Club.

4° Un jugement contre F. E. Guidry pour la somme de Deux Mille Cent Quatre-vingt-sept ($2,187.00) dollars, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du 18 juin 1891, rendu dans le procès No 37,997 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

5° Un billet contre Frank E. Levis pour trois cent trente-deux 85/100 ($332 85/100) dollars garanti par un billet de A. Malbrough, de Thibodaux, pour $326 37/100 comme sécurité

6° Un billet de E. T. Manning pour $300 00/100.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

Propriétés Foncières.

1° Neuf lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, maintenant Cleveland, Murat et Olympia, désignés par les Nos 1 à 9, contigus les uns aux autres et formant le coin des rues Cleveland (autrefois Jackson) et Olympia et mesurant ensemble d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, annexé à l'inventaire dans la succession de Thos Lynch, 194 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Jackson). 202 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Olympia, 315 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne et 224 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle est diagonale, toutes ces mesures étant plus ou moins.

2° Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 832 bornée par les rues Cleveland, St Patrick, Palmyre et Bernadotte, mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 63 pieds de l'encoignure des rues Cleveland et St Patrick, toutes ces mesures étant plus ou moins.

Conditions de la vente—Un tiers comptant et la balance, s'il y en a, en un ou deux ans avec billets garantis par liens de vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1898 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, Esq., notaire.

13 fév—13 26 27—Mars 6 13 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RESIDENCE,

No 816 Avenue Washington.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Wm McDuff vs Emma McDuff.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 29 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 novembre 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Le cottage résidence simple et désirable avec deux étages dans le fond, No 816 avenue Washington, ayant galerie de face, 8 chambres, hangar, cuve, grande cour, etc., le tout plus amplement décrit, comme suit à savoir—

1° Un certain morceau de terre, dans l'ilet No 40, aussi connu comme ilet No 94 dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Annonciation et Laurel et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Washington sur une profondeur de 131 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tier ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec billets spécialement garantis par hypothèque et privilèges et lien du vendeur portent intérêt à raison de 8 pour cent par ans et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant sur la propriété vendue pour lier la vente. Acte de vente pardevant W. K. Horn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 fév—27—mars 6 13 20 27 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu d'une Briqueterie et d'une Manufacture de Briques incluant les Animaux.

Bouilloire et Machine.

Comptes à Recevoir, Comptes Courants Jugements, etc.

L. J. Fleury vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,273—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 21 mars 1898, à 10:30 A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux dans l'ilet borné par les rues Sud Front, Robert, Upperline et le fleuve Mississipi occupée comme une briqueterie et manufacture de briques.

1° Les améliorations et mobiliers, etc. sur le dit ilet, consistant de 1 "kiln," 7 dryshed, 1 écurie, 1 puitshed, 1 bouilloire et machine, environ 70 000 planches à briques, 1 pugmill, 1 lot de brouettes outils, 1 lot de terre glaise, aussi 1 cheval, 1 mulet, 1 buggy, 3 charrettes, 1 wagon, 1 lot de harnais, etc., d'après l'inventaire.

2° Aussi un lot de comptes à recevoir, comptes courants et jugements d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.

Dart et Kernan, avocats pour le syndic.

8 mars—8 12 15 17 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Cinquième District.

Philipp Rauschkolb vs Louis M. Moll et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 55,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur le côté droit du fleuve Mississippi, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique, Pacifique, Slidell (autrefois rue Jackson) et la rue Homer, désignés comme lots Nos Onze, Douze et Treize de l'ilet No Vingt-trois, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 7 mars 1841, et déposé en l'étude de James Graham, anciennement un notaire en cette ville, ledit ilet étant maintenant désigné par le No Cent quarante-quatre dudit District, le lot No Onze formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Homer, et mesurant Trente-deux pieds, Un pouce et Cinq lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade à la rue Homer de Cent vingt trois pieds Huit pouces, entre lignes parallèles; les lots Nos Douze et Treize se touchent et mesurant chacun Trente-deux pieds et Trois pouces de face à la ledite avenue Pacifique sur Cent vingt-trois pieds et huit pouces de profondeur, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

James D. Seguin, avocat pour le plaignant.

4 mars—4 5 11 18 25—avril 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un "Carbonator Machine" complet, meubles, divers, etc.

Edison Electric Co. vs A. J. Sarpy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55 851—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 16 mars 1898, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu du rez-de-chaussée du local No 405 et 407 rue Baronne, consistant en 1 machine à carboniser complète, comptoirs, tubes métalliques, partitions, tuyaux en gomme, trucks, meubles de bureaux, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Dymond, jr. avocat pour les plaignants.

5 mars—5 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu d'une manufacture de Souliers et de Pantoufles.

—AUSSI—

Un Cheval et Wagon.

Simeon Emanuel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,496—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1898 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 21 mars 1898, à 1:30 heure P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 150 Exchange aux 3me et 4me étages—

Un lot de meubles de bureau installations, outils, "dies", formes et le stock de souliers, pantoufles, etc. contenus dans ledit local récemment occupé par l'insolvable comme Manufacture de Souliers et de Pantoufles.

Aussi un Cheval et Wagon.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et syndic provisoire dans l'affaire ci-dessus.

Dinkelspiel & Hart avocats pour le syndic provisoire. 8mars—8 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété attrayante du Sixième District.

Connue comme No 719 rue Lyons, entre les rue Laurel et Live Oak.

Frank N. Butler vs Mme Flora Jonas, femme de Edward Jonas et Edward Jonas pour autoriser et assister sa dite femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,485—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 178, borné par les rues Lyons, Laurel, Live Oak et Bordeaux, les dits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Lyons sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

FRANK N BUTLER JR.,
Avocat pour le plaignant.

12 fév—12 18 25—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 8?4—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magazine, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasine de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.

Félix J Dreyfous, avocat du plaignant.

11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District.

Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dupré.

W. E. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead and Building Association.

vs Thomas Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine, St Philippe, White et Dupré, mesurant 31 pieds 5 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart: E. J. Meral: Chretien et Suthon, avocat pour le plaignant.

11 mars—11, 12 18, 25 — avril 1, 7, 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arrière étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53 942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze certains lots de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur de là une profondeur de cent quatre vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet avec une façade sur la rue Carondelet commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci dessus, le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co." passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci-dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la date propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le défendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat du plaignant.

9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'actions de fonds.

James Martin vs Thomas H. Hays.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,047—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St.Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 21 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une action du fonds-capital de la Compagnie Chalmette Steam Laundry et aussi soixante-treize autres actions du dit fonds, couvert par un certificat pour une action et un certificat pour les dites soixante-treize autres actions, enregistrées dans les livres de la dite Compagnie au nom de Thomas H. Hays, défendeur dans l'affaire ci-dessus, et chacune des dites actions étant pour la somme de $100,00/100.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Percy Roberts, avocat pour les plaignants.

8 mars—8 12 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Bureau de valeur et Mapes rars, Plans Archives etc., et un grand Coffre-fort en fer.

Grand Lodge State of Louisiana F. and A. M. vs New Orleans Abstract Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,967—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 23 mars 1898, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Au local du Masonic Temple encoignure des rues St Charles et Perdido dans le Bureau ou chambre No 8 du 2me étage de la dite bâtisse.

Un assortiment de meubles de bureau, mappes, records et plans de la ville de Jefferson, Transcrits, Abstraits, index mémorandums et livres blancs, papier etc., d'après inventaire enregistré. Aussi un grand coffre-fort.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

12 mars—12 17 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 16 lots de terre de valeur dans le sixième district, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St-David, Milan et Berlin.

Alphonse D. Denis vs William F. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,673—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Seize certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St David, Milan et Berlin, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 23 et 24 et mesurent comme suit, à savoir: Les lots Nos 8, 9, 10 mesurent chacun trente pieds quatre pouces de face sur la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 4, 5, 6 e 7 mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes parallèles: les lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun trente pieds quatre pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les lots 16 et 17 mesurent chacun trente pieds trois pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; les lots Nos 23 et 24 mesurent trente pieds de face sur la rue St Patrick sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour le plaignant.

12 mars—12 13 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie, et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp, Magasins et Troisième, la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre "B" au un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hemecourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District rue Dryades,

Entre les rues St-André et Félicité, l'arrière rue étant la rue Remparts.

Firemen's Building Association vs la succession de Theresa Van Halen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité, désigné par le No dix-sept et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre-vingt-dix pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No Seize et quatre-vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No Dix-Huit, le tout en mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre dans le même district et ilet, touchant à la propriété ci dessus décrite, formant l'arrière partie du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No Dix-Sept, onze pieds et un pouce sur la ligne du côté opposé sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan avocats pour le plaignant.

11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE PAR LE SHERIF CIVIL

Du Contenu Entier du Local No 1320 de la rue Conti, Consistant en un Grand Lot de Meubles de Maison Assorti et Elegant, etc.

Comprenant Ameublements de Salle, de Chambre à Coucher, Salle à Manger, de Cuisine et Ustensile pour Cuire, Tapis, Rideaux et Beaucoup d'autres Meubles de Maison de Valeur, Divers, etc.

Bruno Meyer vs Katherine Archer et Lillian Blodgett in Solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,872—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 23 mars 1898, à 11:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—Sur les lieux, No 1320 rue Conti:

Le contenu entier du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

B Bruenn, avocat pour le plaignant.

12—mars 12 15 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du contenu entier des étages supérieurs de la bâtisse connue comme l'Hôtel Cassidy.

Consistant à peu près de 22 chambres garnies, chaque chambre contient lit et literie, toilette, washstand, chaises, washstand et slop sets, nattes, shades,

Aussi

Un lot de meubles de bureau assortis, comptoirs, etc.

Otto H. Williams vs Mme M. Cassidy Hughes, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,833—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1898, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 mars 1898, à 10:30 heures A.M. des propriétés ci après décrites, à savoir—

Au local No 306 rue Carondelet à l'encoignure Gravier

I. Tous les meubles et mobiliers, etc, contenus dans le dit local, connu comme le Cassidy Hotel d'après l'inventaire enregistré.

II. Le terme non expiré du bail existant entre le plaignant et la défenderesse au dit local (sans cuisine) du 1er novembre 1896 au 30 septembre 1899 au taux de $1,000 par an à partir de la première année et de $1200 pour la deuxième et troisième années comme il est pleinement décrit dans le bail enregistré dans l'affaire ci-dessus. Et en cas que le bail ne serait pas vendu, alors il serait offert en vente.

III. Le droit d'occuper le dit local à partir de la date jusqu'au 30 septembre 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Richardson et Son's, avocat du plaignant.

8 mars—8 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet.

Mme Anna C. St-Amand vs Mme Elise Alleyn, femme de Richard P. Alleyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,879—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 23 février 1898 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 avril 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Commune (maintenant avenue Tulane) Marais et Gasquet et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par T. E. Guerard, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 31eme jour du même mois et année, le dit lot mesurant environ vingt-quatre pieds à la dite rue Liberté par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, saisi dans l'affaire ci-dessus.

1° L'acquéreur paiera comptant les coûts et frais du procès et de la vente comprenant honoraires d'avocat sur le montant de la réclamation du plaignant, et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, un tiers de la balance du prix d'achat devant être payé comptant par l'acquéreur pour faire le paiement (soit en plein ou au prorata comme il sera décidé) du billet d'hypothèque forclausé par le plaignant et se montant à $333 33 1/3 avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 13 octobre 1897 jusqu'au paiement—; et les autres deux tiers du prix d'achat seront retenus par l'acquéreur pour être par lui appliqués en plein, au moins au prorata comme il sera décidé au paiement des deux autres billets hypothécaires de $333 33 1/3. Chacun concourant avec celui tenu par le plaignant avec intérêt dûs respectivement le 13 mars 1898 et le 13 mars 1899 (garantis par hypothèque du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. C. Hehriques, notaire, le 13 mars 1896 et enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 541, folio 724.

2o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Clegg et Quintero avocats du plaignant.

11 mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente vendredi 18 mars 1898 de propriétés améliorées de valeur du premier district.

Rue Constance entre les rues Race et Robin (dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Annonciation)

James B. Guthrie vs Mme Henry Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55,439 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 18 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Constance, Robin et Annonciation, désigné par le No "4" sur un plan du dit lot et autres, fait par Mondell et Reynolds le 17 juillet 1837, et déposé dans le Bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville; le dit lot commence à une distance d'environ 128 pieds de l'encognure Robin et mesure, en mesure française 60 pieds de face sur la rue Constance, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; — et

2. Un certain morceau, parcelle ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartiennent et en quelque sorte situé dans le même district et ilet de la propriété ci-dessus décrite et mesure 7 pieds de face à la rue Constance par une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles et adjoignant la propriété ci-dessus décrite, sur le côté le plus près de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.

15fév—15 23—mars 8 15 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alcée Labat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,541 Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Ray administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 mars—12 16 21

Succession de Nicholas Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,116—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Reimann, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 mars—12 16 21

Succession de Elenor S. Campbell, épouse de John L. Sisa jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,946—Division C—Attendu que John L. Sisa, jr a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elenor S Campbell, épouse de John L. Sisa, jr décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

11mars—11 15 20

Succession de John Voelkel,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54 644—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Pauline Limberg, veuve de John Voelkel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 mars—9 13 18

Succession de Joseph Derenbecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,918 Division C— Attendu que John J. Derenbecker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Derenbecker, décédée intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 mars — 8 12 17

Succession de Laurence J. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54 877—Division C—Attendu que Mme Annie Ford, veuve de Laurence J. Jones, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Laurence J. Jones, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

9mars—9 13 18

Succession de S. B. Steers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 49,811—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Stephen F. Steers, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 mars—9 13 18

Succession de Ernest Morel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54 279—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léonie Fortier, veuve de Ernest Morel, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

4mars—4 8 13

Succession d'Anthony Haller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 51,301—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosine Miller, femme de Auguste Henle exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 mars — 9 13 18

Michael Rooney vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53 8?3—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel Levy, syndic des créanciers de l'insolvable dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,

12 mars—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Interdiction de Mme Mary R. Dawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53 648—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael [illegible] curateur de l'interdite dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 mars—9 13 18

ORDRE—Que la cession faite par le pétitionnaire soit acceptée, et qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire Fred [illegible] trand, soit convoquée et tenue pardevant [illegible] liem. A dill, notaire public, en son bureau No 53, rue Commune, en cette ville [illegible] le 4ème jour d'avril 1898, à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer [illegible] d'un syndic [illegible] du dit pétitionnaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et aussi [illegible] d'un syndic définitif, et que dans l'intérim toutes procédures contre la personne et biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1898.

[Signé] N. H. RIGHTOR Juge.

Pour copie conforme.

S. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

Lazarus, Moore et Luce, avocats.

6—mars 6 20 av—4